



Organiser une animation adaptée à tous publics dans un espace végétalisé, une formation pour faire vivre votre jardin thérapeutique

Nos points forts:

- Une formation de qualité qui s'appuie sur des formateurs experts en hortithérapie.
- Une pédagogie alternative et participative qui rend la formation vivante en concrète avec des mises en pratique auprès de nos partenaires.
- Des visites de jardins et institutions pour approfondir les connaissances sur le terrain.

PUBLIC ET PRÉ REQUIS

Tout public souhaitant mettre en place et animer des activités dans un espace végétalisé auprès d'un public vulnérable : animateurs nature, éducateurs, enseignants, jardiniers, travailleurs sociaux travaillant pour des collectivités, associations, centres de loisirs, établissements médico-sociaux...

Une expérience en jardinage est souhaité. Il faut savoir lire, écrire et être capable d'utiliser un traitement de texte.

Nombre de stagiaires maximum : 14.

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation labellisé H+ afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir une animation dans un espace végétalisé.
- Mettre en œuvre une animation dans un espace végétalisé.

CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre ce qu'est un jardin de soin, des sens.
- Concevoir une animation dans un jardin de soin en adaptant les activités aux différents publics (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap...).
- Animer une activité auprès d'un public vulnérable en partenariat avec du personnel de santé.
- Les notions de base de l'horticulture.
- Visites de jardins.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologique du formateur.
- Approche participative : Co-construction des projets avec les participants.
- Interventions pratiques sur le terrain.
- Visite de sites.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Les stagiaires seront évalués conformément au référentiel du Bloc de compétences « Organiser une animation adaptée à tous publics dans un espace végétalisé » du BP Aménagements Paysagers (fiche RNCP n°38314).
Certificateur : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
date de fin de la certification le 01/01/2029.

Les stagiaires devront présenter la mise en place d'une animation auprès d'un public lors d'un entretien d'explicitation.

QUALITÉS DES FORMATEURS

Les formateurs sont salariés ou intervenants du CFPPA spécialisés en animation dans un jardin de soin auprès de publics vulnérables.

DURÉE DE LA FORMATION ET ORGANISATION

70 heures (2 semaines en présentiel) à raison d'une semaine par mois. Les dates sont indiquées sur le site internet : www.terre-horizon.fr

FOURNITURES

- de quoi prendre des notes.
- une tenue de travail adaptée aux animations dans un jardin.

FINANCEMENT ET INSCRIPTION

Coût 23 euros/heure soit 1610 euros
cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation.

Autres financements : nous contacter.

Demander un entretien au CFPPA pour inscription :

- Sur place
- Par mail : cfppa.romans@educagri.fr
- Par courrier

L'inscription sera confirmée après entretien téléphonique avec la responsable de formation et l'assistante administrative.



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous contacter en cas de besoin spécifique : cfppa.romans@educagri.fr

